

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les “sentinelles de l’économie” élargissent leur palette

Philippe Machon, président de la CRCC Dauphiné-Savoie.

La compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC) Dauphiné-Savoie entend élargir ses missions d’attestation et de conseil.

JULIEN TARBY

« Les sentinelles de l’économie. » Christiane Taubira, alors garde des Sceaux, les avait ainsi qualifiés... Les commissaires aux comptes de la région (CAC) entendent bien démontrer les bienfaits de leurs apports aux entreprises et de leur connaissance du terrain. Tel est, en substance, le message de Philippe Machon, président de la CRCC Dauphiné-Savoie qui regroupe depuis 2020 les entités de Grenoble et de Chambéry, et couvre donc Drôme, Isère, Hautes-Alpes et les deux Savoie.

Parlant au nom de 450 personnes physiques, 270 personnes morales qui contrôlent une dizaine de milliers de mandats et réalisent 72 millions d’euros de CA, le dirigeant est bien conscient d’être perdant avec la loi Pacte (cf. encadré). Ces tiers indépendants dépendants du ministère de la Justice, d’ha-



© JULIEN TARBY

bitude discrets, chargés de certifier les comptes et de révéler des faits délictueux auprès du procureur de la République, veulent aussi se positionner aux côtés des comptables, avocats, notaires, banquiers... comme accompagnateurs des entreprises. « Nous pouvons également intervenir sur des diagnostics de cybersécurité, ou encore dans la prévention des difficultés », précise celui qui collabore étroitement avec Jean-Louis Perrin ou Olivier Michel, présidents des tribunaux de commerce d’Annecy et de Vienne, ou encore Jean-Michel Dufour à Chambéry, afin d’alerter sur les mesures de conciliation et mandats ad hoc en cas de difficultés. Les CAC comptent bien proposer des offres aux banques également, en attestant de données et ratios financiers, en assurant des diagnostics de solvabilité, en luttant contre le

blanchiment et les fraudes au président.

COMMUNIQUER POUR EXISTER

Comme le Medef, la CPME, la Banque de France, la Fédération du BTP..., la structure interdépartementale, qui compte 12 bureaux et 12 élus, fera des points d’étape dans tous les départements. « Nous tenons aussi à livrer des informations tirées de nos interactions avec le terrain », affirme Philippe Machon, qui pense aussi au recrutement dans la profession. « Si nous sommes partenaires de la coupe de France des IAE organisée par l’Université Savoie Mont Blanc, qui mêle des compétitions sportives et culturelles [cf. crcc-grenoble.fr], c’est pour créer du lien parmi les jeunes générations et aussi les informer que nous proposons des postes de valeur », ajoute le président de la CRCC Dauphiné-Savoie. □

LE TSUNAMI INDUIT PAR LA LOI PACTE

Le relèvement des plafonds pour déterminer les entreprises soumises à l’obligation de certification des comptes a fait du mal à la profession. Les critères exigeant de faire appel à un commissaire aux comptes (CAC) sont : un chiffre d’affaires (CA) de 8 millions d’euros, 50 salariés et un total bilan de 4 millions d’euros. Les entreprises qui ne totalisent pas deux de ces critères se passent de ce service désormais. « Pour beaucoup d’entre elles, nous y intervenons. Mais si l’on vous dit que le contrôle technique se réalise tous les quatre ans pour votre voiture, vous n’allez pas le faire tous les deux ans par zèle », déplore Philippe Machon, président de la CRCC Dauphiné-Savoie. L’évolution des textes signifie donc, pour les CAC, une baisse de 70% des mandats et de 50% du CA ! Globalement, les salariés apprécient pourtant leur venue. « Quand nous vérifions la procédure de stock le jour de l’inventaire, les magasiniers se voient aussi délivrer une sorte de blanc-seing », illustre Philippe Machon.